

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

2  
2012

# DIACHRONIQUES

SENTIMENT  
DE LA LANGUE  
ET DIACHRONIE

Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9



SENTIMENT DE LA LANGUE  
ET DIACHRONIE**GILLES SIOUFFI**

Présentation

**BRUNO COURBON**Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du XX<sup>e</sup> siècle**MICHELLE LECOLLE**

Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps »

**AGNÈS STEUCKARDT**Néologie et sentiment de la langue française au XVIII<sup>e</sup> siècle**ODILE LECLERCQ**Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII<sup>e</sup> siècle**BERNARD COMBETTES**

Réanalyse et discursivité

**AURELIO PRINCIPATO**

Le sujet dont on parle

**CLAIRE BADIOU-MONFERRAN**« Plus d'amour, partant plus de joie » (La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à l'épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue »

SENTIMENT DE LA LANGUE  
ET DIACHRONIE



# Sentiment de la langue et diachronie



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012  
© Sorbonne Université Presses, 2022

Diachroniques n° 2  
isbn papier : 978-2-84050-824-3

PDF complet – 979-10-231-2138-4

TIRÉS À PART EN PDF :

Siouffi – 979-10-231-2139-1

Courbon – 979-10-231-2140-7

Lecolle – 979-10-231-2141-4

Steuckardt – 979-10-231-2142-1

Leclercq – 979-10-231-2143-8

Combettes – 979-10-231-2144-5

Principato – 979-10-231-2145-2

**Badiou-Monferran – 979-10-231-2146-9**

Maquette et réalisation :  
Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)  
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

**SUP**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

Tél. (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

[sup.sorbonne-universite.fr](http://sup.sorbonne-universite.fr)

« Plus d’amour, partant plus de joie »  
(La Fontaine, *Fables*, VII, 1) : *Partant* à  
l’épreuve du « raisonnement linguistique »  
et du « sentiment de la langue »

Claire Badiou-Monferran

Université Paris-Sorbonne

EA 4509 « Sens, Texte, Informatique, Histoire »

Dans un ouvrage à paraître<sup>1</sup>, je me suis intéressée à l’étrange fortune du connecteur *partant* dans l’histoire récente du français (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles). La chronique d’une mort annoncée, qui en passait, selon les observateurs de l’âge classique, par une phase intermédiaire de réduction des emplois du terme au seul “style de pratique” ne s’est pas réalisée. Nombreux sont aujourd’hui les locuteurs (tout du moins les scripteurs) qui, même en dehors du champ procédural, usent de ce marqueur pour exprimer un lien de conséquence<sup>2</sup>. Pour expliquer la bonne résistance de ce mot, pourtant perçu dès le second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle comme obsolescent, j’ai privilégié des facteurs internes,

---

1. Voir C. Badiou-Monferran (à paraître).

2. Voir entre autres à ce sujet C. Badiou-Monferran (à paraître) et/ou les occurrences de Frantext, qui appartiennent à des domaines d’usage très variés :

- Parmi d’autres, les genres des essais (Hagège 1985, *L’Homme de paroles*) : « De même l’ont été, dans chaque biocénose vivante (communauté d’êtres interdépendants), les embryons d’organisations sociales qui se sont constituées, et, partant, les premières langues elles-mêmes ».

- Mémoires (Mendès-France 1985, *Œuvres complètes*) : « L’action gouvernementale sur le secteur nationalisé ne peut être efficace que si elle n’est pas dispersée et, partant, diluée à l’excès ».

- Roman (Mohr, 1988, *Vers l’ouest*) : « Plus d’argent, partant plus de joie ».

- Poésie (Char, 1983, *Le Bâton de Rosier*) : « Il n’ est de similitude  
il n’ est que solitude  
partant qu’ hurlement et loup ».

Toutes les citations non référencées de cet article sont des citations empruntées à Frantext.

notamment l'aptitude de *partant* à articuler un terme X à sa glose métadiscursive Y, ce que son quasi-synonyme *alors* ne permet pas<sup>3</sup> :

s'il appelle ce pouvoir pouvoir prochain ; il sera thomiste, **et partant** catholique ; sinon, il sera janséniste, **et partant** hérétique (PASCAL Blaise, *Les Provinciales ou les Lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR.PP. Jésuites*, 1657)

\*s'il appelle ce pouvoir pouvoir prochain ; il sera thomiste, (??) **et alors** catholique ; sinon, il sera janséniste, (??) **et alors** hérétique<sup>4</sup>.

Cette caractéristique, conférant à *partant* un rôle spécifique dans l'expression de la relation consécutive, aurait contribué, sinon suffi – écrivais-je alors –, à garantir sa survie dans tous ses emplois (et à tous les niveaux de fonctionnement du tour : « méta » mais aussi « non méta »).

Sans préjuger de la validité de cette analyse, le présent numéro m'invite à reconsidérer avec plus de sérieux l'hypothèse, pour le coup proprement externe, relevant moins du « raisonnement linguistique » que du « sentiment de la langue »

- 
3. À la différence de *alors*, les deux éléments *donc* et *par conséquent* sont susceptibles de commuter avec *partant* dans ce type de tour, mais contrairement à *alors*, ils ne sont pas à proprement parler quasi-synonymes de *partant*. Du coup, la valeur qu'ils confèrent à l'enchaînement métadiscursif considéré est différente de celle portée par *partant*. En effet, les couples *alors-partant* et *donc-par conséquent* se différencient en ce que :
- i) *alors* et *partant* sont des connecteurs anaphoriques – le repérage qu'ils impliquent par rapport au terme antécédent est un repérage par reprise –, tandis que *donc* et *par conséquent* sont des connecteurs non anaphoriques – le repérage qu'ils impliquent par rapport au terme antécédent est un repérage sans reprise ;
  - ii) *alors* et *partant* marquent un lien de causalité contingent, tandis que *donc* et *par conséquent* marquent un lien de causalité nécessaire (C. Badiou-Monferran, à paraître). Autrement dit, en tout type de configuration discursive, seuls sont comparables les fonctionnements de *alors* et *partant*.
4. Je souligne. Mon hypothèse est que dans les tours du type « X, marqueur consécutif, Y (glose métadiscursive de X) », la reformulation paraphrastique Y, certes sémantiquement disjonctive par rapport à X, renvoie, du point de vue référentiel, au même état de choses que l'état de choses présenté dans X ; que donc, la relation entre X et Y est une relation logique fondée sur la concomitance de X et Y, et non sur leur successivité temporellement ordonnée ; et qu'à ce titre, la consécution métalinguistique récuse peu ou prou d'être spécifiée par *alors*, dont le propre est de marquer une disjonction temporelle. C'est là que *partant*, connecteur de reprise disjonctive réputé obsolète, continue d'avoir un rôle à jouer. Dans cet emploi, incompatible avec le format d'*alors*, il se substitue à *alors*. Voir à ce sujet C. Badiou-Monferran (à paraître).



(aux sens de Gilles Siouffi, ici même), que Ferdinand Brunot invoque à plusieurs reprises dans l'ensemble de son œuvre. Pour le père fondateur de la linguistique historique, le cas de *partant* constitue en effet un cas d'école, repris de livre en livre, du *Précis de grammaire historique de la langue française* (1887) à *La Pensée et la langue* (1926), en passant par la magistrale *Histoire de la langue française*. Dans le tome IV de ce dernier ouvrage, consacré à « la langue classique », le cas de *partant* figure en très bonne place, au cœur de la courte – mais non moins célèbre – “ Préface ”, comme exemple-type de l'implication des locuteurs dans leurs usages :

Partout, des interventions individuelles ou groupales se mêlent à l'évolution normale, la précipitent et la favorisent, ou au contraire la retardent, la contrarient, la dévient, la redressent, en un mot, la faussent [...]. La chose se produit de cent façons [...]. Une autre fois, c'est un auteur dissident – je choisis exprès un cas bien différent – qui s'obstine à employer un mot rejeté, ainsi *partant*. La langue était en train de simplifier la double série : *partant, parquoi, par ce que ; pourtant, pourquoi, pour ce que*. ***Partant* risquait d'être éliminé, il l'était presque, comme *parquoi* et *pour ce que*. La Fontaine le met dans un vers charmant, que bientôt tous les Français cultivés sauront par cœur. Il le sauve. *Partant* ressuscite. Un fait particulier vient encore contrarier le fait général** (F. Brunot, 1966, [1913] *HLLF*, t. IV : p. IX-X. Je souligne).

La présente contribution entend refaire l'archéologie de ce scénario du sauvetage (externe), en en confrontant le cas échéant les données à celles du scénario d'une sauvegarde – pour le coup proprement interne – élaboré plus récemment par mes soins.

### Des “usages” et des “discours sur l'usage” de *partant* avant Ferdinand Brunot

#### *Partant dans et au moment des Remarques*

Parue une dizaine d'années avant les *Remarques* de Vaugelas, *La Comédie des Académistes* (1638) constitue sans doute l'une des pièces – dans les deux sens – à porter au dossier de cette livraison. Elle met en scène des personnages soucieux

de rendre compte de leur « sentiment » de (et sur) la langue. L'extrait suivant porte, entre autres, sur l'emploi de *partant* :

GODEAU

Voicy **mon sentiment** : Je dis qu'« or » et « d'autant » sont sans délicatesse ; En ces mots je reprends leur très grande rudesse.

SILHON

Inepte sentiment, absurde vision! Je maintiens que ces mots font la conclusion ; L'un d'eux fait l'épilogue, ou bien la conséquence, L'autre sert à prouver dans le champ d'éloquence.

GODEAU

Le premier sent l'escole ; il suffit de « **partant** » ; Le second est trop vieux.

LA TROUPE

Nous en disons autant. (SAINT-ÉVREMOND ÉTELAN comte d', *La Comédie des académistes pour la Réformation de la Langue française*, 1638, V, 2. Je souligne).

Dans cette joute métalinguistique, Saint-Évremond *alias* Godeau défend *partant*, plus moderne et moins technique que certains de ses quasi synonymes. Dix ans plus tard, *partant* « a vieilli » à son tour, et dans le jeu des grammaires en compétition, il n'est plus favori. Particulièrement contrasté, le témoignage des *Remarques* et, dans sa foulée, des diverses "Observations" ou "Remarques" sur les *Remarques* est à cet égard édifiant. Dans son ouvrage fondateur, Vaugelas (1647) avance sur *partant* des jugements normatifs hésitants, dont Scipion Dupleix (1651) exhibera les revirements. Si Le Vayer (1647) et Ménage (1672) défendent, le premier à cor et à cri, le second plus timidement, l'emploi du morphème en question, Patru (s.d.) le dit hors d'usage – tout en l'utilisant lui-même, selon Ménage (1672).

Indirectement, ces sentiments mêlés, contradictoires, attestent tout à la fois la rémanence de *partant*, comme connecteur consécutif, et l'obsolescence, voire la disparition de ses autres usages :

- Obsolescence, notamment, de l'usage temporel (où *partant* est paraphrasable par « à ce moment-là »)

il vit une maison et chasteau parfaitement bastis, que le Docteur Fauste avoit fait par son enchantement. **Partant** il pria le comte et sa femme qu'ils voulussent s'accommoder là et manger avec luy dans ce chasteau pour cete matinée. (PALMA-CAYET Pierre-Victor, *L'Histoire prodigieuse du Docteur Fauste*, 1598)<sup>5</sup>

- Disparition de l'usage comparatif (où *partant* est paraphrasable par « de la même façon »)

NICOT. Je pourrois pareillement amener en jeu l'autorité de Temistocle, lequel n'estima pas tant l'amitié de Symonide, qu'il voulut aucunement offenser la loy : car tout ainsi que le bon poëte ne doit jamais fallir à la mesure de son vers, semblablement le bon juge qui ayme son honneur, ne doit jamais decliner tant soit peu de la loy. **Partant** Demosthene l'appelloit l'ame de la cité. Le bon Roy Cyre estimoit ceux là injustes seulement, qui n'avoient aucunes loix. Pyndare appelloit la loy, la royne de toutes les choses mortelles et immortelles. Socrate ne permit jamais que le peuple prononçast sa sentence contre les loix [...]. Bref si l'autorité des hommes sages pouvoit quelque chose envers toy, je t'asseure que tu ne demeurerois pas guieres en ton opinion. (BRUÉS Guy de, *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557)<sup>6</sup>.

- Obsolescence ou disparition des emplois causaux

- Disparition de l'emploi articulant un tour dans lequel Y justifie l'énonciation de X (*partant* étant alors paraphrasable par *car*) :

Nous oyons ce qu'a prononcé Esaie de la mansuetude de Jesus Christ, nous oyons ce que luy mesmes proteste de soy : « Apprenez de moy, car je suis debonnaire et humble de cueur ». **Partant**, comme dit saint Paul, combien qu'il fust en la forme de Dieu, il s'est aneanti, à fin que nous apprenions de luy d'estre petis et humbles. Puis que le Filz de Dieu est descendu jusques là du throne celeste de sa majesté, qu'estant vestu de nostre chair, il s'est abbaissé non seulement à condition servile, mais à l'opprobre de la croix, qui est-ce de nous qui n'aura honte

5. L'examen détaillé de toutes les occurrences de *partant* temporel dans Frantext montre que cet emploi ne subsiste, à partir du second tiers du xvii<sup>e</sup> siècle, que de façon subsidiaire : on en trouve encore une occurrence chez Pascal (1662), une occurrence chez La Fontaine (1668), puis une occurrence chez Voltaire (1733).

6. Si mon relevé est correct, il s'agit de l'unique occurrence de ce type dans Frantext.

de lever les crestes pour vouloir estre reputé quelque chose ? (CALVIN Jean, *Des scandales*, 1550)<sup>7</sup>.

•• Obsolescence de l'emploi articulant un tour dans lequel Y donne la cause des faits contenus dans X (*partant* étant alors paraphrasable par « parce que ») :

je sçay bien que vous avez merité ces joyaux, et encore plus : aussi estes-vous bonnes filles ; mais encore il y a, et faut de la consideration en tout ; je veux sçavoir de vous qui est la plus entenduë, et pour cause, afin d'instruire les novices, pour bien entretenir l'ordre et anticque façon de vivre du couvent. **Et partant**, celle qui rencontrera le mieux à propos ce qui luy semble de l'action notable de delectation, et ce qu'elle a remarqué faisant la cause pour quoy, en faisant son service, jouxte le breviaire à l'usage de Reims, ceste-là aura non-seulement son present (c'estoient couteaux), mais aussi fera des autres à son plaizir (BÉROALDE DE VERVILLE François, *Le Moyen de parvenir*, 1610)<sup>8</sup>.

Et lorsque Vaugelas, affirme simultanément, dans ses *Remarques*, que :

*POUR CE*, pour à cause de cela, ou *partant*. Par *ainsi*.

Un de nos plus celebres Autheurs a escrit, *le vice gaigne tousjours, & pour ce, il le faut chasser avant qu'il soit tourné en habitude*. Je dis, que ce *pour ce*, pour dire *partant*, ou à cause de cela, n'est pas bon, & qu'il ne doit jamais estre employé à cet usage. Il se disoit autrefois, mais il ne se dit plus. De mesme, *par ainsi*, dont M. Coeffeteau, & M. de Malherbe se servent si souvent en ce mesme sens, n'est presque plus en usage ; On dit simplement *ainsi*, sans *par* (VAUGELAS, 1647 : 82).

*PARTANT*

Ce mot, qui semble si necessaire dans le raisonnement, & qui est si commode en tant de rencontres, commence neanmoins à vieillir, & à n'estre plus gueres bien receu dans le beau stile. Je suis obligé de rendre ce tesmoignage à la verité, après avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs

7. Là encore, il s'agit de l'unique occurrence de ce type relevée par mes soins dans Frantext.

8. Si mon relevé est correct, la dernière occurrence de ce type dans Frantext remonte à Mabillon 1691, et à partir du second tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, on n'en compte plus que quelques traces subsidiaires (trois occurrences chez Guez de Balzac, 1653, 1654 ; une occurrence chez Arnauld et Nicole, 1662).

& plus delicates Escrivains. C'est pourquoy je m'en voudrois abstenir, sans neanche moins condamner ceux qui en usent (VAUGELAS, 1647 : 225).

sans doute faut-il comprendre, du fait de la mise en série de *partant* avec *pour ce* et *à cause de cela*, que le *partant* « si nécessaire » et « si commode » dont il enregistre (tout en le déplorant) le vieillissement, n'est autre que le *partant* causal.

Tout au long de l'âge classique, l'emploi consécutif dudit morphème résiste bien en revanche, dans tous types de textes, notamment dans ceux que les remarqueurs apparentent aux textes de « beau stile »<sup>9</sup>. On en trouve entre autres de multiples attestations chez Coëffeteau (1646), Guez de Balzac (1652, 1654), Pascal (1655, 1657, 1662), Brébeuf (1656), l'abbé de Pure (1656), l'abbé d'Aubignac (1657), M<sup>me</sup> de Sévigné (1680), Mabillon (1691), Boileau (1698), et bien entendu La Fontaine (1668-1678) – pour ne citer que des scripteurs contemporains des *Remarques*, et des observations sur les *Remarques*.

On comprend mieux alors que les écrits de Patru puissent tout à la fois être allégués par Ménage pour rendre compte de la productivité de *partant* (comme connecteur consécutif) :

MÉNAGE (1936 [1672] éd. J. Streicher : 444-45). M. de Vaugelas a remarqué que PARTANT commençoit à vieillir & à n'estre plus bien reçu dans le beau stile. Et j'ay esté de son avis au chapitre 186. de la première partie de ces Observations : après avoir remarqué néanmoins, que M. de Balzac s'en estoit servi dans le sixième de ses Entretiens [...] M. Patru [...] s'est aussi souvent servi de ce mot. Vous trouverez à la p. 720 de son Oraison de Cicéron pour le Poëte Archias, *Tous ces trophées, tous ces glorieux exploits, tous ces triomphes, sont des fruits de nostre vertu, aussibien que de la conduite, & de l'incroyable hardiesse de Lucullus. Et partant ces divins esprits, qui en consacrent la mémoire dans leurs ouvrages, consacrent au mesme temps le nom, & l'incomparable valeur du Peuple Romain [...]*. Tout cela me fait croire présentement que *partant* peut encore aujourd'hui trouver sa place

9. Voir entre autres la citation de Vaugelas ci-dessus et celle de Ménage ci-dessous.

et affirmer eux-mêmes par ailleurs l'obsolescence dudit marqueur (comme connecteur causal cette fois) :

PATRU (STREICHER 1936 : 168). En marge de la remarque « *Pour ce pour à cause de cela ou partant* » de Vaugelas, Patru y souligne *partant* (p. 82, l. 17) et commente : « Il ne se dit plus du tout ».

*Partant dans la tradition lexicographique française monolingue*

Par contamination, le sentiment de vieillissement – corroboré dans les faits pour les usages temporel, comparatif et causal de *partant* – va s'étendre à l'emploi consécutif du connecteur. Thomas Corneille (1687) condamne ce dernier, hors registre « comique », et l'Académie (1698) le réserve au style argumentatif, préférant partout ailleurs *par conséquent* :

CORNEILLE (1936 [1687] éd. J. Streicher : 445). Monsieur de la Mothe le Vayer approuve *partant*. M. Chapelain trouve ce mot bon, & dit que c'est caprice de s'en abstenir tout à fait. Monsieur Ménage dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilly, & qu'il n'est plus reçu dans le beau stile. Je suis de son sentiment & ne voudrois m'en servir que dans le comique.

ACADÉMIE (1936 [1698] éd. J. Streicher : 445). Ce mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de raisonnement. Hors de là on lui prefere *par consequent*.

Parallèlement, du *Richelet* (1680) au *Boiste* (1800), les premiers dictionnaires monolingues du français donnent *partant* consécutif comme obsolète, et en cantonnent l'emploi au « style de Pratique » :

RICHELET (1680). PARTANT. Sorte de *conjonction*, qui signifie *c'est pourquoi*, & que quelques-uns trouvent un peu vieille. Cependant, on la rencontre dans de fort bons Auteurs, il n'y aurait pas grand mal à être retenu à la condamner. [Et *partant* ces divins esprits, qui. Patru, *plaidoié* 9].

ACADÉMIE (1694). PARTANT. adv. **Par conséquent**. Il n'a guere d'usage qu'avec la conjonction *Et*, mise devant. *Et partant il est necessaire*.

ACADÉMIE (1762, 4<sup>e</sup> éd.). PARTANT. adv. **Par conséquent**. *Vous avez signé au contrat, & partant vous êtes obligé. Reçu tant, payé tant, & partant quitte*, Ce mot est ordinairement plus en usage en style de Pratique.

FÉRAUD (1787-1788). *PARTANT*, adv. **Par conséquent. Il est suranné et hors d'usage.** Et *partant*, avouons que la force et le courage a été comme le manteau royal, qui l'a parée. *Masc.* Vous ne l'avez pas, dites-vous, la grâce, et *partant* vous ne le pouvez pas. *La Rue.* = *L'Acad.* se contente d'avertir que ce mot est ordinairement plus en usage en **st. de Pratique.** Il me semble que ce n'est pas assez dire; et qu'au Palais même, il n'est guère employé que par les vieux Procureurs. Du reste, il est entièrement banni du discours ordinaire; et l'on ne peut plus le dire qu'en plaisantant.

BOISTE (1835[1800]). *PARTANT*, adv. **Idèò. t. de prat. par conséquent,** en conséquence ; t. de poésie naïve et familière [La Fontaine].

L'usage dément ici les discours sur l'usage, tout du moins les discours lexicographiques sur l'usage<sup>10</sup>. Très nombreuses en effet sont les attestations dix-huitiémistes de *partant* consécutif, que Frantext – entre autres – donne à lire hors du champ de la chicane. Dans cette base textuelle, on recense ainsi des occurrences du quasi-synonyme de *par conséquent* dans des écrits assurément non procéduraux, comme ceux de Saint-Évremond (1703), Vauban (1707) La Motte (1719), Boulainvilliers (1727), Meslier (1729), Dubos (1734), Varenne (1740), Duclos (1745), Marivaux (1750), Mirabeau (1750), Montesquieu (1755), Voltaire (1755, 1764, 1778), Marmontel (1763), Holbach (1768), Rétif de la Bretonne (1776, 1784), Bernadin de Saint-Pierre (1784), Florian (1792), ou encore Chateaubriand (1803)<sup>11</sup>.

Dans le cas de *partant*, le déphasage de l'usage et du discours lexicographique sur l'usage est frappant. Sans doute s'origine-t-il dans un double malentendu, qui d'une part assimile le vieillissement de *partant* causal – repéré (et regretté) en son temps par Vaugelas – à un vieillissement généralisé, valant pour

10. Au même moment, les grammaires scolaires de Pierre Restaut (1730, p. 195-196) et de Noël François de Wailly (1826 [1754], p. 108-109) mentionnent *partant* au titre des « conjonctions conclusives » disponibles en langue, sans en restreindre le domaine d'emploi au champ judiciaire. La grammaire de Restaut ne donne pas d'exemple pour ce connecteur. Celle de Wailly en forge un qui ne relève pas particulièrement du style procédural, comme en témoigne l'énonciation personnelle mettant en scène un "je" et un "tu" : « Vous m'avez gagné deux parties, je vous en ai gagné deux autres ; *partant* nous sommes quittes » (Wailly, 1826 [1754], p. 109).

11. Voir C. Badiou-Monferran (à paraître).

tous les emplois du morphème, notamment l'emploi consécutif, et qui d'autre part, prend pour un fait avéré les prescriptions diaphasiques, personnelles et subjectives, d'un Thomas Corneille ou de l'Académie :

CORNEILLE (1936 [1687] éd. J. Streicher : 445) : Monsieur de la Mothe le Vayer approuve *partant*. M. Chapelain trouve ce mot bon, & dit que c'est caprice de s'en abstenir tout à fait. Monsieur Ménage dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilly, & qu'il n'est plus receu dans le beau stile. **Je suis de son sentiment & ne voudrois m'en servir que dans le comique.**

ACADÉMIE (1936 [1698] éd. J. Streicher : 445). Ce mot *partant* peut estre encore employé avec quelque grace dans des discours de raisonnement. Hors de là **on lui prefere par consequent** (je souligne).

et postule *de facto*, pour *partant* consécutif, une restriction de plus en plus sévère des domaines d'emploi jusqu'au domaine le plus conservateur : celui de la « Pratique ».

Le XIX<sup>e</sup> siècle hérite ainsi d'un imaginaire lexicographique en déport avec la réalité de l'usage, tout du moins des usages de l'écrit. Dans le champ des pratiques scripturales, *partant* résiste, persiste, en dépit de sa mort annoncée par la dictionnaire. Son « sauvetage » – sa « résurrection », s'il en est – est purement métalexographique.

Or, dans cet ordre, les *Fables* de La Fontaine vont jouer un rôle de premier plan. Les deux vers des « Animaux malades de la peste » :

Les Tourterelles se fuyaient ;

Plus d'amour, **partant** plus de joie (LA FONTAINE Jean De, *Fables : Livres 7 et 8*, 1678, VII, 1).

vont retenir en effet l'attention de la nouvelle génération de lexicologues et de lexicographes. Charles Nodier, à qui l'on doit, en 1835, l'édition revue et augmentée du *Dictionnaire universel* de Pierre Claude Victoire Boiste, s'en prend, dès 1820, dans ses *Mélanges de littérature et de critique*, aux restrictions



diastriques de l'article PARTANT dans le dictionnaire qu'il réédite :

« *Partant*, adverbe employé dans la pratique », n'est pas une définition de poète. Dans ce vers de La Fontaine : "Plus d'amour, *partant* plus de joie", ce terme appartient, si je ne me trompe, à un autre dictionnaire qu'à celui de la chicane (Nodier, 1820, t. 1, p. 149).

Réitérée (par le même) en 1828 dans l'*Examen des dictionnaires de langue française*<sup>12</sup>, cette critique, qui a vocation à faire état de l'usage de *partant* (consécutif) dans tous les genres de discours, notamment dans ceux relevant de la langue littéraire, est relayée par le lexicologue Charles Marty-Laveaux dans son « Essai sur la langue de La Fontaine » de 1854 :

Charles Nodier a eu pleinement raison de reprocher à Boiste de n'avoir admis *partant* que comme terme de pratique, bien que La Fontaine ait dit : "plus d'amour, partant, plus de joie" (Marty-Laveaux, 1854 : p. 63).

Elle sera reprise par Émile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française (1872-1877)* :

**PARTANT. 2** (*par-tant*) adv. Par conséquent.

LA FONT., *Fabl. I, 17*: Il avait du comptant, Et partant De quoi choisir... — LA FONT., *ib. VII, 1* : **Les tourterelles se fuyaient ; Plus d'amour, partant plus de joie** — VOLT., *Zadig, 4* : Le plus sot des Chaldéens et partant le plus fanatique — VOLT., *Ép. III* : Peu courtisan, partant homme de foi. Il s'emploie en style de pratique et de comptabilité. Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Sur quoi payé tant, partant reste... — Partant quitte, c'est-à-dire tous les comptes balancés, les deux parties sont quittes l'une envers l'autre. **REMARQUE** Ce mot partant peut être encore employé avec quelque grâce dans les discours de raisonnement ; hors de là, on lui préfère par conséquent, Acad. **Observ. sur Vaugelas, p. 247, dans POUGENS.** Cette remarque de l'Académie n'est pas juste, comme le prouvent les exemples (je souligne).

12. C. Nodier (1828, p. 300) : « PARTANT. C'est un terme de pratique, selon M. Boiste. Dans ce vers : " Plus d'amour, *partant* plus de joie ", ce n'est pas un terme de pratique, ou je me trompe fort ».

Désormais, c'est aux deux vers de La Fontaine qu'il est donné d'illustrer l'étendue des emplois de *partant*, par-delà le seul champ de la chicane. Les récritures de l'exemple proposé, à l'entrée PARTANT, dans les éditions successives du *Dictionnaire de l'Académie* en administrent la preuve :

ACADÉMIE (1798, 5<sup>e</sup> éd.). PARTANT. adv. Par conséquent. ***Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Reçu tant, payé tant, et partant quitte.*** Ce mot est ordinairement plus en usage en style de Pratique.

ACADÉMIE (1835, 6<sup>e</sup> éd.). PARTANT. adv. Par conséquent. ***Vous avez signé au contrat, et partant vous êtes obligé. Reçu tant, payé tant, et partant quitte. Partant redoit la somme de... Sur quoi payé tant, partant reste...*** Ce mot est particulièrement d'usage en style de Pratique et de Comptabilité.

**Il s'emploie aussi quelquefois dans le style familier. Il n'avait plus de fortune, partant plus d'amis.**

ACADÉMIE (1932-1935, 8<sup>e</sup> éd.). PARTANT. adv. Par conséquent, par suite. ***Plus d'argent, partant plus d'amis*** (je souligne).

Comme tous les exemples du dictionnaire en question, ceux de l'article considéré constituent des exemples forgés. Or, si les exemples de la 5<sup>e</sup> édition sont tous empruntés au « style de Pratique », celui de la 8<sup>e</sup> édition reformate un exemple de la 6<sup>e</sup> édition relevant pour sa part du « style familier », sur un patron rythmique – l'octosyllabe réparti en trois temps + *partant* + trois temps – et syntaxique – la phrase nominale complexe corrélatrice négative en [*plus de...plus de*] – inspirés de toute évidence du vers des « Animaux malade de la Peste ». Les parentés sonores entre « argent/joie » et « amis/amour » accusent le lien des deux énoncés et présentent l'exemple du dictionnaire comme une récriture plus ou moins cynique du joli vers de La Fontaine.

Pour leur part, désormais, de Louis Nicolas Bescherelle à Marc Wilmet, les grammairiens soucieux d'exemplifier sur pièce le fonctionnement du connecteur consécutif en cause feront régulièrement appel aux deux vers des « Animaux malades de la peste » :

Bescherelle, *Grammaire nationale* (1835-1836, p. 599) :  
« conjonctions ou expressions conjonctives qui se placent  
toujours au second membre de la période » :

Les tourterelles se fuyaient ;

Plus d’amour, *partant* plus de joie (La Fontaine)

Wilmet (2009 : 9) : « Conjonctions de coordination ». L’ancienne  
litanie *et, ou, ni, mais, car, or, donc* a donné lieu à une comptine  
mnémotechnique : *Mais où est donc Ornica* ? [...]. Prenez garde  
que la liste n’est ni homogène [...] ni surtout complète. Faut-il  
en exclure *avec* [...] ou *partant* = “donc” (La Fontaine toujours :  
les tourterelles se fuyaient : / Plus d’amour, *partant* plus de  
joie ») ?

Ainsi, dans le corpus « méta », la fortune de « plus d’amour,  
*partant* plus de joie » est considérable. On lui doit le « sauvetage »  
dudit connecteur, entendons, la reconnaissance de la possibilité  
et de l’effectivité de son emploi dans tous les domaines, même  
les moins chicaniers, comme celui de la langue poétique.

Quid, en retour, de l’implication de ce vers, et du nouveau  
discours de reconnaissance afférent, dans les usages du français  
moderne ? Autrement dit, dans quelle mesure est-il possible  
de « sauver », à notre tour, tout ou partie de l’hypothèse  
brunotienne ?

### *Partant* et ses mises en récit par Ferdinand Brunot

Ferdinand Brunot revient sur le cas de *Partant* (consécutif)  
dans au moins trois ouvrages importants. La réflexion conduite  
dans *l’HLLF* (voir l’introduction de cet article) est en effet  
encadrée – chronologiquement – par les deux propos reproduits  
ci-dessous, appartenant respectivement au *Précis de Grammaire  
historique* et à *La Pensée et la langue* :

À être ainsi gueux et délicats, comme disait Balzac, les  
puristes ont privé le français d’une foule de termes souvent  
nécessaires, au moins utiles [...]. On ne voit pas pourquoi ils  
avaient condamné : *partant* [...] (Brunot 1899 [1887], *Précis de  
Grammaire historique* : p. 39)

PARTANT, POURTANT. De *par* et *pour* pris en ce sens, sont nés *partant*  
et *pourtant*. **Partant a failli mourir au XVII<sup>e</sup> s. ; il paraissait vieux.**

Il est probable que c'est La Fontaine qui l'a sauvé, avec son délicieux vers : *Plus d'amour, partant plus de joie* (Fab., IX, 2) ; – *Le but du philosophe du dix-huitième siècle semble plus personnel, partant moins sérieux et moins utile* (G. Sand, *Histoire de ma vie*, I, 23).

*Pourtant* n'a jamais été abandonné, mais il ne peut plus introduire une conséquence. Il marque [!] opposition, comme nous le verrons par la suite ; *il n'avoit la veue tant bonne comme de coustume...Pourtant ne cognoissoit il tant distinctement les poincts des dez* (Rab., II, 186, M.-L.). (BRUNOT, 1965 [1926], *La Pensée et la langue*, p. 831-832. Je souligne).

Dans le dernier de ces textes, le scénario du « sauvetage » en langue de *partant* par l'énoncé « *plus d'amour partant plus de joie* » réapparaît. Or, même si la grâce du vers en question été glosée très tôt, notamment par Marmontel :

Qu' à ces vers charmans de Lafontaine, « les tourterelles se fuyoient ; /Plus d' amour, partant plus de joie », qu' à mille traits pareils semés dans ses écrits on ajoute, on change quelque chose ; ce n'est plus la même naïveté (MARMONTEL Jean-François, *Poétique française*, 1763, chap. 4).

on l'a vu, La Fontaine n'a pas eu à – et n'a pu – « sauver » le connecteur, car la productivité de ce dernier, à l'âge classique, du moins pour l'emploi consécutif, était parfaitement avérée. Tout en se donnant pour un récit factuel, le récit élaboré par Brunot est donc une chimère, alimentée à la source du « sentiment » des tous derniers remarqueurs et du « métadiscours » des premiers lexicographes. Dans quelle mesure, toutefois, la reconstruction magistralement orchestrée par l'œuvre de Ferdinand Brunot a-t-elle pu peser sur les usages linguistiques des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles ?

#### *Revitalisation de l'hypertexte La Fontainien*

Si, avant F. Brunot, La Fontaine n'a pas “sauvé” *partant*, après F. Brunot, tout du moins après la nouvelle génération de lexicographes et lexicologues que F. Brunot a relayée dans son œuvre, *partant* et La Fontaine sont devenus deux alliés substantiels. Se développe ainsi, dans l'écrit cultivé du xx<sup>e</sup> et du xxi<sup>e</sup> siècle, tout un jeu de récritures dont « *plus d'amour partant plus de joie* » constitue l'hypertexte, et dont Frantext ne donne

précisément aucune attestation pour les périodes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle. On citera, parmi d'autres :

point de garantie sociale, partant point de solidarité (PROUDHON Pierre-Joseph, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* : t. 1, 1846).

point de haine amère, partant, point de peur ; (DESBORDES-VALMORE Marceline, *Élégies (1833-1859)*, 1859).

[Il n'a] plus de vices de caste, -partant, plus de vertus de corps (GONCOURT Edmond De GONCOURT Jules De, *Journal : mémoires de la vie littéraire* : t. 1 : 1851-1863, 1863).

[Il n'est] point de parents, de foyer, de clefs prises : partant, point de baisers, point de douces surprises ! (RIMBAUD Arthur, *Poésies (1869-1871)*, 1871).

[il n'y aura] pas de banquet, partant pas d'émeute, partant pas de révolution. (HUGO Victor, *Choses vues*, 1885).

plus de tsé-tsé ; partant, plus de typanosomiase (GIDE André, *Le Retour du Tchad*, 1928).

[il n'y a] point d'amour durable, partant point de bonheur (AYMÉ Marcel, *La Jument verte*, 1933, chap. 15)

point de curiosité, partant point de science (FEBVRE Lucien, *Combats pour l'histoire*, 1952).

pas de jour, pas de nuit pour toi, partant pas de saisons (BERGER Yves, *Le Sud*, 1962).

Plus d'argent, partant plus de joie (MOHRT Michel, *Vers l'Ouest*, 1988).

Plus de Projet de Poésie, partant, plus de haibun (ROUBAUD Jacques, *La Bibliothèque de Warburg : version mixte*, 2002).

plus de garçons, partant, plus d'amour (GROULT Benoîte, *Mon évasion*, 2008).

Élaboré tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et parachevé par l'œuvre de F. Brunot, le scénario imaginaire du sauvetage de *partant* par "plus d'amour partant plus de joie" fait désormais partie de la mémoire collective des Français cultivés. Dans l'écrit littéraire, sinon soutenu, le vers de La Fontaine prête désormais volontiers aux relations consécutives articulées par *partant* sa structure corrélatrice, voire sa syntaxe nominale, sa facture octosyllabique, sa thématique (Aymé, 1933 ; Mohr, 1988 et Groult, 2008). En

déphasage pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'usage, le discours sur l'usage (le métadiscours ? le "sentiment de la langue" ?) revu et corrigé par la nouvelle génération de lexicographes et de grammairiens finit, au XX<sup>e</sup> siècle, par avoir des implications sur l'usage : il inscrit le vers La Fontainien au cœur de l'interdiscours du français cultivé, le constituant soit en hypertexte assumé, soit en référence inconsciente.

*Revitalisation d'une étymologie populaire*

La mise en récit de l'histoire de *partant* effectuée par Brunot a une autre incidence : celle de revitaliser, indirectement, l'étymologie populaire à laquelle le locuteur – non lettré cette fois – sera tenté de rattacher *partant*.

Ferdinand Brunot n'ignore assurément que *partant* est un morphème de formation française, obtenu par l'agglutination de *par* – préposition issue de *per* – et de *tant* – adverbe issu de l'intensif comparatif *tantum*. Sans entrer dans tous les détails de ce parcours, le texte de *La pensée et la langue* en reprend bien l'idée générale :

PARTANT, POURTANT. De *par* et *pour* pris en ce sens, sont nés *partant* et *pourtant*.

Toutefois, lorsque Brunot enchaîne, dans la foulée de cette information savante, sur le scénario du sauvetage de *partant*, il rapporte « plus d'amour, partant plus de joie » non pas aux « Animaux malades de la peste » (VII, 1), mais à la fable des « Deux pigeons » (IX, 2). Soit, à une fable racontant l'histoire d'un départ :

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre.

L'un d'eux s'ennuyant au logis

Fut assez fou pour entreprendre

Un voyage en pays lointain [...]

S'agit-il d'une simple coquille ? Ou d'un retour du refoulé épilinguistique, opposant au savoir rationalisé de l'étymologie avérée (*partant*, de *par* et *tant*) la force vive d'une étymologie populaire (*partant* : de *partir*) ? Après tout, si, comme l'affirme

Marmontel, il n'y a pas un mot à changer dans le vers « Plus d'amour, partant plus de joie », pas même le connecteur, sans doute est-ce parce que ce dernier relaye, par homonymie, la fuite des tourterelles évoquée dans le cotexte gauche (« les tourterelles se fuyaient »). En langue, nombreux sont, au demeurant, avant, pendant et après La Fontaine, les énoncés amphibies dans lesquels *partant* s'interprète tout aussi bien comme un connecteur ou comme une forme verbale :

On luy vint rapporter que le Guysart estoit mort. Cella faisait doubter Sa Majesté. Partant, il souslève la tapisserie dont l'on avoit couvert le corps palpitant et tout sanglant ; après ce, il sort (LUCINGE René De, *Dialogue du François et du Savoyen*, 1593).

Pour récompense, Ésope lui demanda la liberté. Xantus la lui refusa, et dit que le temps de l'affranchir n'était pas encore venu : si toutefois les dieux l'ordonnaient ainsi, il y consentait ; partant, qu'il prît garde au premier présage qu'il aurait étant sorti du logis : s'il était heureux, et que, par exemple, deux corneilles se présentassent à sa vue, la liberté lui serait donnée ; s'il n'en voyait qu'une, qu'il ne se lassât point d'être esclave. Ésope sortit aussitôt (LA FONTAINE Jean De, *Fables : Livres 1 à 6*, 1668, *LA VIE D'ÉSOPE LE PHRYGIEN*).

J'avais trouvé ma voie, oui, la porte ouverte vers l'avenir. Elle me permit aussi, très vite, de quitter ma ville natale et, partant, d'échapper à tous les souvenirs qui s'y attachaient (DUPEREY Annie, *Le voile noir*, 1992).

À rattacher abusivement le *partant* de « plus d'amour partant plus de joie » à une fable qui n'est pas la bonne, et qui illustre les dangers du voyage, Brunot fait communiquer exemplairement « savoir linguistique » et « sentiment de la langue ». Si le *Précis d'histoire de la langue* déplore – certes indûment, on l'a vu – la proscription classique de *partant* consécutif, terme jugé « nécessaire » par Brunot et en effet « utile », dans la mesure où le potentiel anaphorique que lui confère son origine effective (*partant*, issu de *par* et de *tant*) en fait un bon pendant de l'anaphorique *alors* susceptible de figurer, en vertu de ses qualités intrinsèques, dans des structures qu'*alors* n'est pas en mesure d'articuler (notamment les structures de glose métadiscursive présentées dans l'introduction) ; si le *Précis*, donc, privilégie,

même de façon allusive, un savoir linguistique enté sur une étymologie avérée, la *Pensée et la langue*, par le biais d'une citation mal référencée, ouvre le raisonnement linguistique et la science positive à l'« épilinguistique », à l'étymologie populaire, aux remotivations ; bref, à tout un métadiscours souterrain que l'historien de la langue ne saurait négliger : qui pourra affirmer en effet, que la fausse étymologie de *partant*, la réanalyse<sup>13</sup> – discursivement féconde – du connecteur en participe présent recatégorisé n'a pas agi, dans l'étrange fortune de ce terme, comme un puissant facteur de conservation, accessible non pas seulement aux « Français cultivés » (Brunot, *HLLF*) mais à tous les locuteurs natifs ? Ce sont assurément ces passages, assumés (*HLLF*) ou non (*La Pensée et la langue*) entre raisonnement linguistique, sentiment de la langue et sensibilité épilinguistique qui rendent l'œuvre de Ferdinand Brunot aussi fascinante.

### Conclusion. Raisonnement linguistique, sentiment de la langue, sensibilité épilinguistique : défis, emprunts, hybridation de la « diachronie »

Contrairement aux mots lexicaux, les mots grammaticaux sont supposés échapper aux influences de l'histoire externe. Les théories de la grammaticalisation en proposent une modélisation qui identifie très largement la diachronie à un processus de développement interne. Seul, le schéma quadriphasé de B. Heine (2002) repris et amendé par C. Marchello-Nizia (2006), intègre la notion – sociolinguistique – de « variation » dans la phase 2 de son modèle (celle dite « contexte de transition »). Pour autant, cette linguistique cognitive se focalise sur l'évolution des usages, sans tenir compte des évaluations des usages, ni, *a fortiori*, de l'implication de ces évaluations dans l'évolution des usages. Tout au mieux

13. Au sens de C. Marchello-Nizia (2006, p. 78 et suiv.) : « Une forme ou une construction produite par un locuteur est interprétée et donc analysée différemment par l'auditeur [... Cette *réanalyse*] est souvent suivie d'une *re-catégorisation* de l'unité réanalysée ». En l'occurrence, l'adverbe *partant* fait l'objet d'une double recatégorisation : il est interprété comme un participe présent (recatégorisation 1) assurant, en discours, un rôle de connecteur (recatégorisation 2). Sur la notion de « réanalyse », voir ici même l'article de B. Combettes.



ne convoque-t-elle les jugements métadiscursifs sur les faits de discours étudiés que comme un témoignage renseignant, non pas sur le phénomène considéré, mais sur la réception dudit phénomène. L'histoire du changement linguistique qu'elle promeut est une histoire stratifiée, discrète, distinguant changement effectif et changement représenté. Dans cette vision de la diachronie « en feuilleté », les couches du « raisonnement linguistique » – se soutenant de l'examen des usages et de leur évolution effective –, du « sentiment de la langue » – compris comme la forme de réception, adéquate ou erronée mais dans tous les cas conscientisée de ces usages – et la sensibilité épilinguistique – s'apparentant au niveau de réception inconscient desdits usages – sont parfaitement étanches. Les deux dernières appartiennent à un « imaginaire de la langue », dont le diachronicien n'est pas censé tenir compte.

L'étrange fortune de *partant* nous invite à reconsidérer les liens de l'histoire de la langue et de l'histoire des représentations de la langue sur un mode moins scindé, moins clivé que celui dont nous héritons aujourd'hui *via* les travaux de linguistique cognitive ; autrement dit, elle nous invite à revenir à cette forme de « transversalité » (Gilles Siouffi, *ici même*) que les ouvrages de Brunot appellent de leur vœux et illustrent ; bref, à envisager les relations du raisonnement linguistique, du sentiment de la langue et de la sensibilité épilinguistique non en termes de conflit d'intérêts, de lutte pour la représentation de la diachronie, mais en termes de défis, d'emprunts, d'hybridation réciproques.

### *Défis*

Dans le cas de *partant*, l'enquête ici présentée, montrant la bonne résistance du connecteur à l'âge classique, contraint les historiens des représentations à relire le discours des remarqueurs autrement, *i.e.*, à interpréter leur jugement d'obsolescence comme un jugement portant moins sur l'usage en soi du marqueur, que sur certains de ses emplois : en l'occurrence, les emplois causaux, comparatifs et temporels.

Réciproquement, la promotion, dans le corpus des historiens des représentations, de l'énoncé « Les tourterelles se fuyaient / Plus d'amour, *partant* plus de joie », présenté, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'illustration par excellence du fonctionnement consécutif de *partant*, invite les historiens de la langue à intégrer les étymologies populaires à leurs descriptions : si les vers de La Fontaine exemplifient désormais les enchaînements consécutifs en *partant*, sans doute est-ce (aussi) parce qu'ils réactivent, en s'en jouant, *via* la fuite des tourterelles, l'homonymie de *partant* marqueur de conséquence et *partant* participe présent.

### *Emprunts*

Ils s'effectuent là encore dans les deux sens.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, les historiens des représentations empruntent ainsi à l'histoire de la langue littéraire l'énoncé versifié que l'on sait, exhaussé par Marmontel – et d'autres – au rang de « charmante » trouvaille poétique, pour construire leur propre scénario du « sauvetage » de *partant*. Réciproquement, la langue littéraire des XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles intègre ce scénario et le rejoue en conférant aux vers de La Fontaine un statut inédit : celui d'un hypertexte, sinon d'un élément de l'interdiscours, que mobilisera désormais volontiers l'écrit soutenu et cultivé.

### *Hybridation de la diachronie*

Les enquêtes diachroniques doivent s'ouvrir au format de la scission incluse. Soit : mobiliser une forme de « raisonnement linguistique » intégrant métadiscours, sentiment de la langue, territoire de l'épilinguistique, même – et surtout – quand ceux-ci et celui-là ne s'accordent pas. C'est dans la prise en considération de ces frottements, de ces contradictions, de ces lignes de passage et de leur brisure, que s'élaborera la « diachronie des relations entre les usages et les sujets parlants » (G. Siouffi, ici même) que la présente livraison appelle de ses vœux.

## Références bibliographiques

- ACADÉMIE, 1694, *Dictionnaire de l'Académie française* [...], Paris, Vve de Jean-Baptiste Coignard.
- 1762, 4<sup>e</sup> édition. En ligne sur le site de l'ARTFL.
  - 1798, 5<sup>e</sup> édition. En ligne sur le site de l'ARTFL.
  - 1835, 6<sup>e</sup> édition. En ligne sur le site de l'ARTFL.
  - 1932-35, 8<sup>e</sup> édition. En ligne sur le site de l'ARTFL.
- ACADÉMIE, 1936 [1698], *Remarques et décisions de l'Académie française recueillies par M. L. T.* [abbé Paul Tallemant], Paris, J.-B. Coignard. Cité par STREICHER (1936).
- BADIOU-MONFERRAN Claire, à paraître, *Les Marqueurs d'inférence en français moderne (xvi<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)*. Donc, Alors, Partant, Par conséquent et quelques autres, Paris, Champion.
- BESCHERELLE LOUIS NICOLAS, 1835-1836, *Grammaire nationale*, Paris, L. Bourgeois Maze.
- BOISTE Pierre Claude Victoire, 1835 [1800] éd. revue par Ch. Nodier, *Dictionnaire universel de la langue française, avec le latin et les étymologies*, Bruxelles, J.-P. Meline.
- BRUNOT Ferdinand, 1966 [1913], *Histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, t. IV (*La langue classique 1660-1715*).
- , 1965 [1926] 3<sup>e</sup> éd, *La Pensée et la langue. Méthode, principe et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>.
  - , 1899 [1887], *Précis de grammaire historique de la langue française avec une introduction sur les origines et le développement de cette langue*, Paris, Masson.
- CORNEILLE Thomas, 1936 [1687], *Remarques sur la langue française de Monsieur de Vaugelas utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire. Nouvelle Edition revue & corrigée. Avec des notes de T. Corneille*, Paris, T. Girard. Cité via STREICHER (1936).
- DUPLEIX Scipion, 1936 [1651], *Liberté de la langue française dans sa pureté*, Paris, D. Bechet. Cité via STREICHER (1936).

- FÉRAUD Jean François, 1787-1788, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille, Jean Mossy. En ligne sur le site de l'ARTFL.
- FURETIÈRE Antoine, 1694 [1690], *Dictionnaire universel [...]*, La Haye & Rotterdam, Arnout & Reinier Leers.
- HEINE Bernard, 2002, « On the Role of Context in Grammaticalization », dans I. Wischer & G. Diewald (dir.), *New Reflections on Grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins.
- LA MOTHE LE VAYER François de, 1936 [1647], *Des nouvelles remarques sur la langue française*, Paris, N. & J. de la Coste. Cité via STREICHER (1936).
- LITTRÉ Émile, 1967 [1872], *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Gallimard-Hachette. En ligne sur le site de l'ARTFL.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Bœck.
- MARTY-LAVEAUX Charles, 1854, « Essai sur la langue de La Fontaine », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 15, p. 58-82.
- MÉNAGE Gilles, 1936 [1672; 1676], *Observations sur la langue française*, t. I (1672) in 12°; t. II (1676), in 12°, Paris, Barbin. Cité via STREICHER (1936).
- NODIER Charles, 1828, *Examen critique des dictionnaires de la langue française*, Paris, Delangle frères.
- , 1820, *Mélanges de littérature et de critique*, t. 1, Paris, Raymond.
- PATRU Olivier, 1936 [16 ???], *C. Favre de Vaugelas. Remarques sur la langue française*. Exemplaire personnel avec corrections manuscrites autographes. Cité via STREICHER (1936).
- RESTAUT Pierre, 1730, *Principes généraux et raisonnés de la Grammaire française*, Paris, J. Desaint.
- RICHELET Pierre, 1994 [reprint de l'édition de 1680], *Dictionnaire françois*, Genève, Slatkine Reprints.
- STREICHER Jeanne, éd., 1936, *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas par La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie française*, t. 1 et 2, Paris, Droz.

—, éd., 1934, *C. Favre de Vaugelas. Remarques sur la langue française. Fac simile de l'édition originale*, Paris, Droz.

VAUGELAS Claude Favre de, 1934 [1647], *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, Vve J. Camusat & P. Le Petit. Cité via STREICHER (1934).

WAILLY Noël-François de, 1825 [1754], *Principes généraux et particuliers de la langue française*, Paris, P. Maumus et Cie.

WILMET Marc, 2009, « “les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en caste...” (V. Hugo, *Contemplations*, I, 7). Réflexion sur les classes grammaticales », Communication du 14 février 2009. En ligne : [www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/\\*wilmet\\*140209.pdf](http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/*wilmet*140209.pdf).



## Résumés

Bruno COURBON, « Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire ? Points de vue de deux linguistes du début du xx<sup>e</sup> siècle »

### *Résumé*

La place qu'accordent les linguistes à la subjectivité dans l'objet qu'ils étudient varie selon le point de vue théorique qu'ils adoptent. Bien que la figure du locuteur soit généralement mentionnée – voire expressément convoquée –, la question de l'implication subjective dans la formation de la langue n'est pas toujours traitée de façon satisfaisante. Elle l'est d'autant moins que la dimension évolutive intervient dans le champ de réflexion. Ainsi, l'implication des usagers dans la production de leur langue est généralement considérée d'abord comme individuelle et ponctuelle, relative à un acte d'énonciation particulier. Comment alors concilier le sujet – trop rapidement réduit à l'immédiat d'un locuteur – et l'évolution de la langue – qui dépasse l'individu tout en l'intégrant ? Afin de mettre cette question en perspective, nous étudions dans cet article la façon dont deux linguistes du début du xx<sup>e</sup> siècle, Ferdinand de Saussure et Antoine Meillet, concevaient la participation active du sujet parlant à sa langue. L'examen porte sur les liens établis entre le sujet sensible, son sentiment de la langue et l'évolution de celle-ci. Les conceptions exprimées par Saussure et Meillet sont replacées dans le contexte scientifique de l'époque.

### *Abstract*

Depending on their theoretical orientation, linguists do not all view the subjective aspects of language similarly. Although the speakers are usually taken into account, the effects of their subjective involvement in language formation are seldom discussed. This is especially true when language change is involved. The speakers' linguistic productions are often considered as being primarily individual and punctual, always relative to a particular speech act. How, then, is it possible to reconcile the subject (which is too often reduced to an actual speaker) with the evolution of language (which goes beyond, yet integrates, the subject)? In order to discuss this question, we will examine the way in which two early twentieth-century linguists, Ferdinand de Saussure and Antoine Meillet, viewed the subjects' active contribution to their language. The present article pertains to the relationship between perceptible subjects, their sense of language, and linguistic evolution. Saussure and Meillet's outlook is presented through the scientific context of their time.

Michelle LECOLLE, « Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et 'air du temps' »

### *Résumé*

L'étude est centrée sur l'expression du sentiment linguistique « profane » (i.e. exprimé dans un cadre, et, surtout, à visée non scientifique) à propos de l'évolution, du changement, ou de la nouveauté dans le lexique et la phraséologie. Les corpus choisis sont composés de textes de presse contemporains non centrés *a priori* sur la langue elle-même. Ils sont sélectionnés dans une base textuelle francophone sur la base de la présence de formes supposées renvoyer au changement ou à la nouveauté, qui émerge ou qui s'installe : *on dit maintenant/aujourd'hui/désormais* ; *néologie* et sa famille morphologique ; *novlangue* ;



*glissement/changement de sens/sémantique* sont certains de ces marqueurs. Ces formes, employées plus ou moins incidemment dans les textes, y sélectionnent des zones où la langue et le discours sont discutés pour eux-mêmes.

Si les observations métalinguistiques des scripteurs invoquent un changement, on ne considère pas pour autant qu'il s'agit d'un changement avéré, tel que pourrait l'établir une étude scientifique. Partant, les marqueurs ne sont pas considérés directement comme des *indices* de changement linguistique.

À partir de ce point de vue, l'étude se centre sur ce que l'expression du changement linguistique donne néanmoins à voir. Dans ces corpus médiatiques, composés principalement d'articles d'analyse, de chroniques, de commentaires de l'actualité (majoritairement politique, géopolitique et économique, mais aussi littéraire et artistique), le sentiment de la langue et ici, également, le sentiment du discours révèlent une attention particulière à l'utilisation du lexique et de la phraséologie dans leur mise en rapport au politique, à la société, à « l'air du temps ». Ainsi, à partir de l'expression du sentiment linguistique, se dessine la perception d'une intrication étroite entre une évolution des comportements et des pratiques publiques, d'une part, et une évolution du langage par les acteurs sociaux représentés dans les discours publics de l'autre.

Globalement, le repérage par les scripteurs de l'évolution du lexique et de l'installation de « manières de dire », met en œuvre des faits qu'on peut rapporter à la fonction poétique du langage (les mots et expressions émergents, appréciés pour eux-mêmes), et surtout à la référence (non théorisée) à sa fonction pragmatique : le langage comme acte, fût-il acte de nomination. Quoi qu'il en soit, c'est un rapport non trivial du locuteur à la langue et au discours qui se donne à voir, non réductible à l'expression d'une supposée transparence du signe dans sa relation au réel, ni à celle d'un pur « reflet » du monde dans les mots.

### *Abstract*

This paper deals with metalinguistic expression, focusing on changes in lexicon and phraseology. The corpora, mainly texts from contemporary media, have been collected on the basis of the presence of certain markers of change or newness – “*on dit maintenant/aujourd’hui/désormais; néologie; novlangue; glissement/changement de sens/sémantique*” – and the study takes into account both the words around the markers and the text itself. Whereas the observations of non-linguist speakers (journalists) display some linguistic changes, such remarks are not considered as real proofs of actual change or newness. Nevertheless, the language awareness of non-linguist speakers does express something else, which may be considered regular. Indeed, the collection of metalinguistic remarks may be described as evidence showing the perception by the speakers of a close connection between public practice and behavior on the one hand, and the evolution of language in public discourse on the other. These remarks exhibit a form of attention to the poetic function of language as well as an acute perception of its performative value.

Agnès STEUCKARDT, « Néologie et sentiment de la langue française au xviii<sup>e</sup> siècle »

### *Résumé*

Un début de siècle entravé par l'idée que la langue française a atteint son point de perfection, une fin de siècle dynamisée par la croyance au progrès dans et par la langue : à l'égard des mots nouveaux, le xviii<sup>e</sup> siècle semble passer d'un extrême à l'autre. Il faut cependant nuancer cette description : pour qualifier la langue française, le mot de *perfection* est récurrent au début du siècle, mais celui d'*indigence* se rencontre aussi, chez les philosophes, les traducteurs, les poètes ; et à la fin du siècle, la protestation contre les néologismes n'est pas l'apanage des contre-révolutionnaires. Si, au cours du siècle, la fabrique des mots nouveaux a levé ses quotas, elle reste sous le contrôle

de ce qu'on appelle alors l'« analogie de la langue » : on ne crée rien qui ne soit conforme à des patrons existants. Ces patrons, l'activité néologique du XVIII<sup>e</sup> siècle a appris à mieux les identifier : au début du XIX<sup>e</sup> siècle, ils font l'objet de premières descriptions systématiques ; mais elle a accoutumé aussi à les percevoir par un chemin moins strictement rationnel, que l'on commence à appeler le « sentiment de la langue ».

*Abstract*

A beginning of century hampered by the idea that the French language reached its point of perfection, an end of century energized by the belief in progress in and by the language: with regard to the new words, the 18th century seems to pass from an extreme to the other. However, this description should be moderated: to qualify the French language, the word of *perfection* is recurring at the beginning of the century, but poverty is also found, in the philosophers, the translators, the poets; and at the end of the century, the protest against the neologisms is not the prerogative of the counter-revolutionaries. If, during the century, the factory of the new words removed its quotas, it remains under the control of what is called the “analogy of the language”: nothing is created that is not in conformity with existing patterns. These patterns, the neological activity of the 18th century taught to better recognize them: at the beginning of the 19th century, they are the subject of the first systematic descriptions; but it accustomed also to perceive them by a way less strictly rational, that is beginning to be called the “feeling of the language”.

Odile LECLERCQ, « Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au XVII<sup>e</sup> siècle »

*Résumé*

La question du vieillissement des mots, très présente dans les discours sur le lexique au XVII<sup>e</sup> siècle, fait écho à la décision qui est prise par l'Académie française, dès ses débuts, de régler

la langue dans la contemporanéité de ses usages. Ce choix de la synchronie, qui caractérise le *Dictionnaire de l'Académie*, justifie que l'on s'en remette, pour juger des mots et des phrases, aux « sentiments » de la Compagnie (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, préface). Le recours au sentiment est notamment lisible dans les formules métalinguistiques utilisées par le dictionnaire pour représenter la variation diachronique. Les marques telles « vieux », « vieillit » ou « commence à vieillir », qui attestent paradoxalement que les mots qui n'appartiennent pas à l'usage présent peuvent avoir leur place dans la nomenclature, expriment la perception d'un changement en train de se produire. À quoi peuvent correspondre ces trois notations subjectives ? Cet article vise à proposer quelques éléments de réponse en mettant en rapport leur emploi, d'une part, avec l'évolution de la fréquence, dans le corpus Frantext, des mots qu'elles stigmatisent, d'autre part, avec les autres types de jugements normatifs qui affectent ces mots au cours du siècle. Il interroge également, sur la base du constat qu'une partie des mots auxquels l'Académie applique un indice de vieillissement « disparaissent », puis « ressurgissent » dans Frantext à partir de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence de la norme lexicale sur un certain type de langue écrite.

### *Abstract*

The issue of words ageing, very present in the speeches on lexicon in the seventeenth century, echoes the decision made by the French Academy since its inception, to regulate language in the contemporaneity of its usages. This choice of synchrony, characteristic of the *Dictionnaire de l'Académie*, is an argument which authorizes to judge words and phrases according to the “feelings” of the *Compagnie* (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694, preface). The appeal to such feeling is readable, in particular, in metalinguistic terms used by the dictionary to represent the diachronic variation. The expressions such as “vieux”, “vieillit”, “commence à vieillir”, paradoxically demonstrating that words which doesn't belong to present usage can be taken into account in the nomenclature, express the perception of a

change in progress. What correspond to these three subjective expressions? This article aims to put forward some answers by studying, on the one hand, the change in frequency, in Frantext corpus, of the words which are stigmatized by the dictionary and, on the other hand, the other normative judgments passed on these words over the course of the century. It also addresses the issue of an influence of lexical norm on a certain type of written language, observing that some words, which are seen as ageing words by the Academy, “disappear” and “reappear” in Frantext from the eighteenth century.

Bernard COMBETTES, « Réanalyse et discursivité »

*Résumé*

Le but de cet article est d'essayer d'élargir l'application de la notion de réanalyse au domaine discursif. Pour cela, on observe tout d'abord la question de l'évolution de l'ordre des constituants en français, en mettant en relation les constructions syntaxiques et la structure informationnelle. On étudie ensuite la formation des prédications secondes, utilisées comme constructions détachées, la réanalyse concernant les valeurs discursives de certaines régularités syntaxiques. On montre qu'il est possible de retrouver, dans les deux cas, les principales caractéristiques de la réanalyse ; on souligne par ailleurs l'importance de l'analogie et des schémas d'évolution tracés par les grandes tendances du changement.

*Abstract*

The purpose of this article is to try to widen the application of the notion of linguistic reanalysis in the discursive domain. For that purpose, we observe first of all the question of the evolution of the order of syntactical units in French, putting in relation syntactical constructions and informative structure. We study then the formation of secondary predicates, used as detached constructions, the reanalysis concerning the discursive values of some syntactical regularities. We show that it is possible to

find, in both cases, the main characteristics of the reanalysis; we underline besides the importance of analogy and the frames of evolution drawn by the big tendencies of the change.

Aurelio PRINCIPATO, « Le sujet dont on parle »

### *Résumé*

L'article porte sur différentes manières de percevoir le pronom impersonnel dans le sentiment des grammairiens et des locuteurs. Les grammaires françaises attribuent traditionnellement un rôle considérable au Sujet pronominal, malgré quelques problèmes dans l'analyse des énoncés, ainsi que le montre la comparaison avec le classement d'énoncés équivalents dans une langue *pro-drop* comme l'italien. On peut revenir dans cette optique sur le cas de la séquence *ce sont*, où l'on observe normalement le désaccord en nombre des deux éléments. Il faut rappeler d'abord l'évolution du pronom démonstratif *ce* : comme en ancien français il était tonique, il pouvait se trouver en tête de phrase même si employé comme attribut. Après l'avènement de l'ordre syntaxique SVA, la séquence *ce+V+S* a pu survivre mais à la condition de réinterpréter l'ancien attribut comme un Sujet. Les grammairiens du 17<sup>e</sup> siècle ont pu ainsi approuver la séquence *ce sont* et Vaugelas s'en servir d'exemple pour argumenter en faveur de l'usage, même quand il s'oppose à la logique grammaticale. Plus récemment, l'expansion de *ça* comme Sujet passepartout se justifie moins par des besoins d'ordre référentiel ou grammatical que par la nécessité d'un nouveau pronom tonique qui remplace l'ancien pour des raisons expressives ou pragmatiques.

### *Abstract*

This paper addresses the various ways French speakers and grammarians perceive the impersonal pronoun and its use in a non *pro-drop* language such as French. Traditionally, French grammars assign considerable weight to the pronominal Subject, which causes problems in the analysis of clauses

containing this Subject, as highlighted by comparison with the analysis of equivalent clauses, for instance, in Italian. On the basis of this consideration, it is also possible to profitably review the evolution of the demonstrative pronoun *ce sont*, where the lack of number concordance between two elements is generally observed. For this, the evolution of the demonstrative pronoun *ce* must be recalled: since in Old French this form was tonic, it was employed as a predicate and often placed as sentence head. After the advent of the modern syntactic order SVP, the sequence *ce* + V + S could survive only by reinterpreting the ancient predicate as Subject, and this is the way by which 17th-century grammarians could approve the sequence *ce sont* and Vaugelas's *Remarks* adduced it as an example of the argument for preferring use over reason. More recently, the expansion of *ça* as *passé-partout* Subject has been determined not as much by reference or grammatical requirements, but rather by the need for a new tonic pronoun to replace the old one for expressive or pragmatic purposes.

Claire BADIOU-MONFERRAN, « “Plus d’amour, partant plus de joie” (La Fontaine, *Fables*, VII,1) : *Partant* à l’épreuve du “raisonnement linguistique” et du “sentiment de la langue” »

#### *Résumé*

L’histoire récente (xvi<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles) du connecteur consécutif *partant* s’apparente à l’histoire d’un conflit entre l’usage du morphème en question (rémanent) et le discours sur son usage (qui depuis l’âge classique perçoit *partant* comme résiduel et obsoléscent). Pour autant, cette histoire illustre la fécondité d’une approche hybride de la diachronie, qui considère que les catégories de l’histoire “interne” et de l’histoire “externe” ne sont pas étanches, et qui interroge les liens entre les usages et les discours sur l’usage en termes de défis, d’implication et d’emprunts.

*Abstract*

Recent history (xvi-xxi centuries) of the French consecutive connector *partant* is similar to the story of a conflict between the use of the morpheme in question (persistent) and the discourse on this use (which since the Early Modern Period gives the marker in question as obsolete). However, this story shows the fertility of an hybrid approach to diachrony, which says that the categories of “internal” history and “external” history are not waterproof, and which questions the links between uses and discourse on the use in terms of challenges, involvement and borrowings.



## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)  
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)  
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)  
Peter KOCH (Universität Tübingen)  
Anthony LODGE (Saint Andrews University)  
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)  
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions  
et belles-lettres)  
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)  
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)  
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)  
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)  
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)  
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)  
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)  
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)  
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)  
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)  
Frédéric DUVAL (Université de Metz)  
Pierre-Yves DUFEU (Université Aix-Marseille 3)  
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense  
de Madrid)  
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)  
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)  
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne),  
Directeur de la publication  
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-ÉPHÉ), Trésorière  
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne),  
Secrétaire de rédaction  
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne),  
Secrétaire de rédaction  
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue



# Table des matières

Présentation <b>Gilles Siouffi</b> .....	7
Quelle place accorder au sujet dans la langue et dans son histoire? Points de vue de deux linguistes du début du xx <sup>e</sup> siècle <b>Bruno Courbon</b> .....	27
Sentiment de la langue, sentiment du discours : changement du lexique, phraséologie émergente et « air du temps » <b>Michelle Lecolle</b> .....	59
Néologie et sentiment de la langue française au xviii <sup>e</sup> siècle <b>Agnès Steuckardt</b> .....	81
Lexicographie et sentiment du vieillissement des mots au xvii <sup>e</sup> siècle <b>Odile Leclercq</b> .....	107
Réanalyse et discursivité <b>Bernard Combettes</b> .....	131
Le sujet dont on parle (notes sur les rôles accordés au pronom impersonnel) <b>Aurelio Principato</b> .....	153
« Plus d’amour, partant plus de joie » (La Fontaine, <i>Fables</i> , VII, 1) : <i>Partant</i> à l’épreuve du « raisonnement linguistique » et du « sentiment de la langue » <b>Claire Badiou-Monferran</b> .....	173
Résumés .....	197

